

REPUBLIQUE DU CONGO

du 3 Mars 1994

DECRET N° 94/46 /MPPRA/DGFP/DGCA

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CADRES
ADMINISTRATIVES

portant titularisation et nomination
au titre de l'année 1990 de Monsieur
LEBIKOU Raphaël, Ingénieur Agronome
des cadres de la catégorie A, hié-
rarchie I des Services Techniques
(Agriculture)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT

(/ISAS :

- (/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la Loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du
statut général de la Fonction Publique ;
(/u le Décret n° 60/90 du 5 Mars 1960 fixant le statut commun
des cadres de la catégorie A, des Services Techniques ;
(/u le Décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des
rémunérations des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 63/81/EP-BE du 26 Mars 1963 fixant les condi-
tions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doi-
vent subir les Fonctionnaires Stagiaires, notamment en ses Articles
7 et 8 ;
(/u le Décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1958 relatif à la nomi-
nation à la révocation des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 65/170/BE du 25 Juin 1965 réglementant l'avan-
cement des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 24/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant
les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 93/315 du 23 Juin 1993 portant nomination du
Premier Ministre, chef du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 93/313 du 24 Juin 1993 portant nomination des
Membres du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant organisation
des intérimaires des Ministres ;
(/u le Décret n° 85/250 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et
révisions des situations administratives des Agents de l'Etat ;
(/u le Décret n° 90/420 du 30 Juin 1990 relatif aux effet finan-
ciers des avancements, reclassements, révisions des situations admi-
nistratives et des titularisations ;
(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur
le solde des Fonctionnaires ;
(/u le Procès-Verbal de la Commission Administrative Paritaire
d'avancement réunie à Brazzaville en date du 10 Janvier 1993 ;

DECRETE :

.../...

D.G.B.

D.G.C.F.

mf

ARTICLE 1ER.- Monsieur LEBIKOU (Raphaël), Ingénieur Agronome Stagiaire des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture) en service à Brazzaville, est titularisé au titre de l'année 1990 et nommé au 1er échelon de son grade indice 830 pour compter du 2 Octobre 1990 ACC = Néant.

ARTICLE 2.- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter de la date ci-dessus indiqué sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 3 Mars 1994

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction
Publique et des Réformes
Administratives,

Jean Prosper KOYO

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO

AMPLIATIONS :

- JORC.....1
- DGFP/DGCA.....2
- D.G.B.....2
- D.G.C.F.....2
- MAF/DAAFJP.....2
- CRF.....2
- DOSSIER.....3
- INTERESSE.....4
- ARCHIVES.....2
- SGG/BC.....2